


Envoyé en préfecture le 19/12/2022
Reçu en préfecture le 19/12/2022
Publié le 
ID : 079-200041317-20221212-C__1_12_2022-DE

niort agglo

Agglomération du Niortais

Votants : 73

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 05 décembre 2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 12 décembre 2022

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022 - 2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GRANZAY-GRIPT POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN CAFÉ MULTISERVICES

Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Lucien-Jean LAHOUSSE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Séverine VACHON, Patrice VIAUD, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI à Florence VILLES, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Stéphanie ANTIGNY, Bastien MARCHIVE à Jérôme BALOGÉ, Sébastien MATHIEU à François GIBERT, Marie-Paule MILLASSEAU à Jeanine BARBOTIN, Rose-Marie NIETO à Romain DUPEYROU, Michel PAILLEY à Eric PERSAIS, Franck PORTZ à Patricia DOUEZ, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU, Yvonne VACKER à François GUYON, Lydia ZANATTA à Aurore NADAL.

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

Titulaires absents :

Annick BAMBERGER, Ségolène BARDET, Jean-Michel BEAUDIC, Olivier D'ARAUJO, Gérard LABORDERIE, Dany MICHAUD, Richard PAILLOUX, Jean-François SALANON, Philippe TERRASSIN.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022

AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE - HABITAT - URBANISME FONCIER - CONTRACTUALISATION PROGRAMME D'APPUI COMMUNAUTAIRE AU TERRITOIRE DE 3ÈME GÉNÉRATION 2022 - 2024 - SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU PROFIT DE LA COMMUNE DE GRANZAY-GRIPT POUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT D'UN CAFÉ MULTISERVICES

Monsieur **Jérôme BALOGE**, Président, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'article L.5216-5 alinéa VI du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 7 février 2022 approuvant les modalités de gestion du Programme d'Appui Communautaire au Territoire de 3^{ème} génération 2022-2024,

Vu la délibération du 22 septembre 2022 de la commune de Granzay-Gript sollicitant le PACT de 3^{ème} génération pour le projet d'aménagement d'un café multiservices,

La commune de Granzay-Gript a sollicité la Communauté d'Agglomération du Niortais pour un soutien à l'investissement de 24 942 € au titre du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024 pour le projet d'aménagement d'un café multiservices.

Le coût total prévisionnel de l'opération est de 697 975 € HT.

La commune de Granzay-Gript est propriétaire d'un foncier de 3 000 m² dans son centre-bourg, le long de la RD 650 reliant Niort à St Jean d'Angély. Ce foncier est constitué d'une ancienne maison d'habitation de près de 200 m². Afin de redynamiser son centre-bourg et de profiter d'un axe routier à forte fréquentation, la commune souhaite implanter un véritable noyau commercial en son centre. La commune souhaite installer au sein de cet espace un café multiservices et un espace de convivialité. Ce projet de multiservices s'inscrit dans le cadre des 1 000 cafés.

Ce projet répond à l'axe 1 du règlement du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024 portant sur le soutien aux centre-bourgs – requalification d'îlot pour l'implantation d'un commerce.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Attribue une subvention de 24 942 € au titre du PACT de 3^{ème} génération 2022-2024 à la commune de Granzay-Gript ;

- Autorise le Président à signer la convention de financement prévue à l'article 7 du règlement PACT de 3^{ème} génération.

Le Conseil d'Agglomération adopte à la majorité cette délibération.

Pour : 72

Contre : 0

Abstention : 1

Non participé : 0

Jérôme BALOGÉ

Président

Envoyé en préfecture le 19/12/2022

Reçu en préfecture le 19/12/2022

Publié le



ID : 079-200041317-20221212-C__1_12_2022-DE